

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain

DELIBERATION D'ASSEMBLEE : 26 NOVEMBRE 2012

Objet : **BUDGET RECTIFICATIF N°2 - 2012**

Membres élus présents : MM. BAILLY – CARMINATI – CAUQUY – CHABERT – MME DAMELET – MM. FALCONNIER – FONTENAT – FRATTA – GIREAU – GROSSAT – JACQUET – JOSEPH - JOUSSEAU – LUGAND – MARMILLON – MERCIER – MONNET – PERRAUT – PHILIBERT - PIERROT – REY – VERNE – VOISIN

BUDGET RECTIFICATIF N°2- 2012

Intervention de M. Dominique CAUQUY, Trésorier

Conformément au dispositif budgétaire issu de la régionalisation des Chambres de Commerce et d'Industrie, la CCI R Rhône-Alpes a notifié à la CCI T de l'Ain son niveau de fiscalité 2012 qui s'élève à **7 435 788 €** contre 7 330 411 €, soit une dotation complémentaire exceptionnelle de **105 377 €**, résultant :

- d'une part de rôles supplémentaires du département de l'Ain sur des années antérieures pour un montant de **34 895 €**, versés désormais directement à la CCI R Rhône-Alpes,
- d'autre part d'un supplément prévisionnel exceptionnel de TACFE en partie réaffecté aux CCI T, dont **70 482 €** à la CCI T de l'Ain, sur la base des estimations reçues de la Direction Régionale des Finances Publiques.

Pour faire face à la baisse de la ressource fiscale dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP), l'assemblée générale du 26 mars 2012 avait décidé d'un programme de suppression de charges et d'une réorganisation des services de la Chambre dont la traduction sur les charges de personnel concernait, outre la suppression du poste du directeur des affaires générales (vacant suite au départ en retraite du titulaire) et du non-renouvellement d'un poste de chargé de projets en CDD, la suppression de deux postes (de directeur de service et de chargée de missions).

1/ Les opérations intégrées au budget rectificatif n°2

1.1/ Le programme de révision des charges

1.1.1/ Les charges de personnel

La suppression des postes votées à l'assemblée générale du 26 mars 2012 génère, en impact sur année partielle, une baisse des charges de personnel de 29 025 € réparties comme suit sur les postes de charges :

- salaires :	18 241 €
- charges sociales :	8 371 €
- charges fiscales :	2 413 €
Soit un total de	29 025 €

Ces suppressions de postes génèrent en revanche des indemnités de licenciement chiffrées à 84 836 €.

Ainsi, le poste charges de personnel connaît une hausse globale de 55 811 €.

De plus, dans le cadre des dispositions relatives à la mise en œuvre de mesures d'aide et d'accompagnement afin de faciliter le réemploi des agents concernés, la Chambre financera les coûts de formations de ces agents pour un montant total de 22 852 €.

LG	JMB

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain

DELIBERATION D'ASSEMBLEE : 26 NOVEMBRE 2012

Objet : **BUDGET RECTIFICATIF N°2 - 2012**

1.2/ Les opérations diverses

1.2.1/ La subvention du Parc des Expositions de Bourg

Une participation financière globale de la Chambre d'un million d'euros avait été décidée, montant intégralement provisionné dans les comptes. Le montant sera donc repris en provision au fur et à mesure des versements. Cette opération est donc neutre pour l'évolution du résultat de fonctionnement et son mécanisme de financement permet de ponctionner le fonds de roulement.

Initialement estimé à 150 000 €, cette subvention devrait, compte tenu des informations connues à ce jour, s'élever à 490 000 €.

1.2.2/ L'année préparatoire ECAM

Le lancement de l'année préparatoire de l'ECAM a eu lieu en septembre 2012. Cette formation bénéficie notamment de l'intervention de nos vacataires pour les cours d'anglais et de développement personnel. Conformément à la convention signée avec l'ECAM, ces interventions génèrent en 2012 un surcoût de 2 587 € répartis comme suit :

- salaires :	1 760 €
- charges sociales :	718 €
- charges fiscales :	109 €
Soit un total de	2 587 €

Là encore, cette opération est neutre pour le résultat de fonctionnement puisque le montant est intégralement refacturé à l'ECAM à l'euro l'euro.

1.2.3/ La subvention association Bugey Développement

Votée à l'assemblée générale du 25 juin 2012, une subvention exceptionnelle de 1 187 € a été attribuée à l'association Bugey Développement dans le cadre de la réalisation de la plaquette de promotion sur les métiers en tension "Les métiers du Bas-Bugey". Elle a pour but de promouvoir ces métiers, les formations et les études à suivre pour y accéder et est destinée aux établissements scolaires du secteur par l'intermédiaire du Centre d'Information et d'Orientation de BELLEY.

1.2.4/ La cotisation Pôle Sup 01

L'association Pôle Sup 01 à laquelle la Chambre adhère, poursuit un double objectif de développement de l'enseignement supérieur dans le département et d'amélioration des conditions de vie étudiante. Pour mener à bien son programme d'action, la cotisation à cette association est portée à 5 000 € (au lieu de 4 100 €). Lors de son Bureau du 7 septembre 2012, la Chambre a décidé de souscrire au paiement de cette cotisation.

1.3/ Les opérations en capital

Votée à l'assemblée générale du 25 juin 2012, la Chambre participe avec les autres CCI T de Rhône-Alpes et avec la CCI R au capital de Rhône Alpes Création (deuxième tranche) ; les CCI T de Rhône-Alpes et la CCI R apportent au total 150 000 €, la CCI de l'Ain apportant pour sa part 12 010 €.

La phase liquidative de Rhône Alpes Création tranche 1 doit intervenir avant 2018 et devrait se traduire par un retour avec bonus de la participation initiale (ce montant initial est de 12 908,54 € pour notre compagnie).

LG	JMB

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain

DELIBERATION D'ASSEMBLEE : 26 NOVEMBRE 2012

Objet : **BUDGET RECTIFICATIF N°2 - 2012**

En conséquence, cette opération en capital représente une augmentation de 12 010 € des immobilisations financières.

2/ Budget rectificatif n°2 2012

2.1/ *Charges*

	Primitif 2012	Rectificatif 2012	Rectificatif 2 2012
Achats marchandises	14 460 €	14 460 €	14 460 €
Salaires	3 122 439 €	3 069 857 €	3 138 212 €
Charges sociales	1 469 837 €	1 444 793 €	1 437 140 €
Achats et charges externes	2 174 448 €	2 174 448 €	2 197 300 €
Impôts et taxes	454 116 €	453 039 €	450 735 €
Dotations amort. et prov.	451 032 €	451 032 €	451 032 €
Concours financiers (1)	1 261 533 €	895 733 €	1 237 820 €
Intérêts des emprunts	16 039 €	16 039 €	16 039 €
Charges except. et IS	37 270 €	37 270 €	37 270 €
Total des charges	9 001 174 €	8 556 671 €	8 980 008 €
Résultat bénéficiaire	-	3 978 €	28 605 €
Total général	9 001 174 €	8 560 649 €	9 008 613 €

(1) Détail des concours financiers :

Bénéficiaires	Primitif 2012	Rectificatif 2012	Rectificatif 2 2012
Fonds d'actions en faveur des entreprises	445 800 €	40 000 €	40 000 €
Fonds d'actions innovation et R&D	200 000 €	200 000 €	200 000 €
Ainterexpo (voir 1.2.1/)	150 000 €	150 000 €	490 000 €
Fonds développement enseignement	80 000 €	80 000 €	80 000 €
Fonds enseignement supérieur	-	40 000 €	40 000 €
Contribution Mission Economique de l'Ain	150 000 €	150 000 €	150 000 €
Alimentec syndicat mixte	60 980 €	60 980 €	60 980 €
Alimentec CDDRA IAA	16 690 €	16 690 €	16 690 €
Fonds formation créateurs	20 000 €	20 000 €	20 000 €
MIPRA	19 000 €	19 000 €	19 000 €
ECAM	50 000 €	50 000 €	50 000 €
EGC	17 777 €	17 777 €	17 777 €
Fonds développement économique	13 902 €	13 902 €	13 902 €
Subventions Unions Commerciales	12 000 €	12 000 €	12 000 €
Fonds de concours Tribunal de Commerce	6 800 €	6 800 €	6 800 €
Pôle Sup 01 (voir 1.2.4/)	4 100 €	4 100 €	5 000 €
Fonds d'intervention catastrophes	3 770 €	3 770 €	3 770 €
EGEE	3 200 €	3 200 €	3 200 €
Divers (plusieurs bénéficiaires)	7 514 €	7 514 €	7 514 €
Bugey Développement (voir 1.2.3/)			1 187 €
Total	1 261 533 €	895 733 €	1 237 820 €

LG	JMB

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain

DELIBERATION D'ASSEMBLEE : 26 NOVEMBRE 2012

Objet : **BUDGET RECTIFICATIF N°2 - 2012**

2.2/ Produits

	Primitif 2012	Rectificatif 2012	Rectificatif 2 2012
Ressource fiscale	7 330 411 €	7 330 411 €	7 435 788 €
Ventes	36 000 €	36 000 €	36 000 €
Production vendue	551 019 €	551 019 €	553 606 €
Subventions	379 547 €	379 547 €	379 547 €
Produits financiers	63 000 €	63 000 €	63 000 €
Reprise sur provisions	150 000 €	150 000 €	490 000 €
Produits exceptionnels	50 672 €	50 672 €	50 672 €
Total des produits	8 560 649 €	8 560 649 €	9 008 613 €
Résultat déficitaire	440 525 €	-	-
Total général	9 001 174 €	8 560 649 €	9 008 613 €

2.3/ Capacité d'autofinancement

	Primitif 2012	Rectificatif 2012	Rectificatif 2 2012
<u>Eléments d'augmentation :</u>			
Dotations amort. et prov.	451 032 €	451 032 €	451 032 €
Résultat positif		3 978 €	28 605 €
Total augmentation	451 032	455 010 €	479 637 €
<u>Eléments de diminution :</u>			
Subventions virées au résultat	50 672 €	50 672 €	50 672 €
Reprise sur amort.	150 000 €	150 000 €	490 000 €
Déficit de l'exercice	440 525 €		
Total diminution	641 197 €	200 672 €	540 672 €
Capacité d'autofinancement	-190 165 €	254 338 €	-61 035 €

2.4/ Opérations en capital

	Primitif 2012	Rectificatif 2012	Rectificatif 2 2012
<u>Emplois : (1)</u>			
Immobilisations incorporelles (récurrentes)	30 000 €	30 000 €	30 000 €
Immobilisations corporelles :	191 000 €	191 000 €	191 000 €
- récurrentes 86 000 €			
- non récurrentes 105 000 €			
Immobilisations financières (2)	-	427 398 €	439 408 €
Remboursement des emprunts	216 949 €	216 949 €	216 949 €
Total des emplois	437 949 €	865 347 €	877 357 €
<u>Ressources :</u>			
Capacité d'autofinancement	-190 165 €	254 338 €	-61 035 €
Subventions d'équipement	20 000 €	20 000 €	20 000 €
Total des ressources	-170 165 €	274 338 €	-41 035 €
Prélèvement sur fonds de roulement	608 114 €	591 009 €	918 392 €
Excédent du fonds de roulement	-	-	-

LG	JMB

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain

DELIBERATION D'ASSEMBLEE : 26 NOVEMBRE 2012

Objet : **BUDGET RECTIFICATIF N°2 - 2012**

(1) rappel du plan d'investissement

Nature des investissements	Service Général	Service Enseignement	Total
Logiciels	30 000 €		30 000 €
Matériel de bureau	30 000 €	30 000 €	60 000 €
Matériel informatique	26 000 €		26 000 €
Matériel pédagogique		45 000 €	45 000 €
Travaux de remise à niveaux		60 000 €	60 000 €
TOTAL	86 000 €	135 000 €	221 000 €

(2) Immobilisations financières

Nature des immobilisations financières	Service Général
Fonds associatifs des associations de prêts d'honneur	379 200 €
Fonds régional d'investissements Rhône-Alpes	12 010 €
Capital de la SEMCODA	36 188 €
Capital de Rhône Alpes Création tranche 2	12 010 €
TOTAL	439 408 €

Ce budget rectificatif et ses délibérations ont été soumis :

- pour avis à la CCI R Rhône-Alpes,
- pour avis à la Commission des Finances du 12 novembre 2012.

Rapport de la Commission des Finances

La Commission des Finances du 12 novembre 2012 a émis un avis favorable à ce projet de budget rectificatif n°2 pour l'exercice 2012.

Monsieur Philippe VERNE va vous donner lecture de cet avis.

Parole à Philippe VERNE

La Commission des Finances s'est réunie le 12 novembre 2012 afin d'émettre un avis sur le budget rectificatif n°2-2012.

"Après étude du dossier et échanges de vues, la Commission des Finances a rendu un avis favorable à l'unanimité des membres présents sur le budget rectificatif n°2 pour l'exercice 2012".

Il vous est demandé de bien vouloir émettre un avis sur :

- le projet de budget rectificatif n°2 – 2012 comprenant notamment, la participation de 12 010 € au capital de Rhône-Alpes Création,
- Pour laquelle l'autorisation des services de Monsieur le Préfet de Région est requise.

L'Assemblée,

- **Vu l'exposé de Dominique CAUQUY, Trésorier,**
- **Vu l'avis de la Commission des Finances,**

après examen et échanges d'observations et après en avoir délibéré approuve le budget rectificatif n°2-2012, comprenant notamment la participation de 12 010€ au capital de Rhône-Alpes Création.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus36
- Nombre de Membres en exercice36
- Nombre de Membres présents23
- Nombre de voix pour23
- Nombre de voix contre 0
- Nombre d'abstentions 0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Louis GIREAU
Secrétaire

Original signé

Jean-Marc BAILLY
Président

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain

DELIBERATION D'ASSEMBLEE : 26 NOVEMBRE 2012

Objet : **BUDGET RECTIFICATIF N°2 – 2012 - ANNEXES**

Annexes : budget par services budgétaires

A.1/ Service général

Charges	Primitif 2012	Rectificatif 2012	Rectificatif 2 2012
Achats marchandises	14 460 €	14 460 €	14 460 €
Salaires	2 604 364 €	2 551 782 €	2 618 377 €
Charges sociales	1 223 248 €	1 198 204 €	1 189 833 €
Achats et charges externes	1 647 697 €	1 647 697 €	1 670 549 €
Impôts et taxes	365 569 €	363 472 €	361 059 €
Dotations amort. et prov.	307 086 €	307 086 €	307 086 €
Concours financiers	1 092 556 €	686 756 €	1 028 843 €
Intérêts des emprunts	7 354 €	7 354 €	7 354 €
Contributions versées aux services	1 296 174 €	1 337 194 €	1 337 194 €
Charges except. et IS	37 270 €	37 270 €	37 270 €
Total des charges	8 595 778 €	8 151 275 €	8 572 025 €
Résultat bénéficiaire	-	-	-
Total général	8 595 778 €	8 151 275 €	8 572 025 €

Produits	Primitif 2012	Rectificatif 2012	Rectificatif 2 2012
Ressource fiscale	7 330 411 €	7 330 411 €	7 435 788 €
Ventes	36 000 €	36 000 €	36 000 €
Production vendue	278 411 €	278 411 €	278 411 €
Subventions	201 105 €	201 105 €	201 105 €
Produits financiers	60 000 €	60 000 €	60 000 €
Autres produits	29 588 €	29 588 €	29 588 €
Reprise sur provisions	150 000 €	150 000 €	490 000 €
Produits exceptionnels			
Total des produits	8 085 515 €	8 085 515 €	8 530 892 €
Résultat déficitaire	510 263 €	65 760 €	41 133 €
Total général	8 595 778 €	8 151 275 €	8 572 025 €

Capacité d'autofinancement	Primitif 2012	Rectificatif 2012	Rectificatif 2 2012
<u>Eléments d'augmentation :</u>			
Dotations amort. et prov.	307 086 €	307 086 €	307 086 €
Résultat positif			
Total augmentation	451 032	479 637 €	307 086 €
<u>Eléments de diminution :</u>			
Subventions virées au résultat			
Reprise sur provisions	150 000 €	150 000 €	490 000 €
Déficit de l'exercice	510 263 €	65 760 €	41 133 €
Total diminution	660 263 €	215 760 €	531 133 €
Capacité d'autofinancement	-353 177 €	91 326 €	-224 047 €

LG	JMB

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain

DELIBERATION D'ASSEMBLEE : 26 NOVEMBRE 2012

Objet : **BUDGET RECTIFICATIF N°2 – 2012 - ANNEXES**

Opérations en capital	Primitif 2012	Rectificatif 2012	Rectificatif 2 2012
<u>Emplois :</u>			
Immobilisations incorporelles	30 000 €	30 000 €	30 000 €
Immobilisations corporelles	56 000 €	56 000 €	56 000 €
Immobilisations financières	-	427 398 €	439 408 €
Remboursement des emprunts	117 050 €	117 050 €	117 050 €
Opérations interservices	51 887 €	51 887 €	51 887 €
Total des emplois	254 937 €	682 335 €	694 345 €
<u>Ressources :</u>			
Capacité d'autofinancement	-353 177 €	91 326 €	-224 047 €
Subventions d'équipement			
Total des ressources	-353 177 €	91 326 €	-224 047 €
Prélèvement sur fonds de roulement	608 114 €	591 009 €	918 392 €
Excédent du fonds de roulement	-	-	-

LG	JMB

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain

DELIBERATION D'ASSEMBLEE : 26 NOVEMBRE 2012

Objet : **BUDGET RECTIFICATIF N°2 – 2012 - ANNEXES**

A.2/ Service formation

Charges	Primitif 2012	Rectificatif 2012	Rectificatif 2 2012
Achats marchandises			
Salaires	560 151 €	560 151 €	561 911 €
Charges sociales	246 589 €	246 589 €	247 307 €
Achats et charges externes	445 227 €	445 227 €	445 227 €
Impôts et taxes	72 747 €	73 767 €	73 876 €
Dotations amort. et prov.	119 117 €	119 117 €	119 117 €
Concours financiers	168 977 €	208 977 €	208 977 €
Intérêts des emprunts	8 685 €	8 685 €	8 685 €
Contributions versées aux services			
Charges except. et IS			
Total des charges	1 621 493 €	1 662 513 €	1 665 100 €
Résultat bénéficiaire	137 248 €	137 248 €	137 248 €
Total général	1 758 741 €	1 799 761 €	1 802 348 €

Produits	Primitif 2012	Rectificatif 2012	Rectificatif 2 2012
Ressource fiscale			
Ventes			
Production vendue	202 900 €	202 900 €	205 487 €
Subventions	178 442 €	178 442 €	178 442 €
Produits financiers	3 000 €	3 000 €	3 000 €
Autres produits	36 759 €	36 759 €	36 759 €
Reprise sur provisions			
Contributions reçues des services	1 296 174 €	1 337 194 €	1 337 194 €
Produits exceptionnels	41 466 €	41 466 €	41 466 €
Total des produits	1 758 741 €	1 799 761 €	1 802 348 €
Résultat déficitaire	-	-	-
Total général	1 758 741 €	1 799 761 €	1 802 348 €

Capacité d'autofinancement	Primitif 2012	Rectificatif 2012	Rectificatif 2 2012
<u>Eléments d'augmentation :</u>			
Dotations amort. et prov.	119 117 €	119 117 €	119 117 €
Résultat positif	137 248 €	137 248 €	137 248 €
Total augmentation	256 365 €	256 365 €	256 365 €
<u>Eléments de diminution :</u>			
Subventions virées au résultat	41 466 €	41 466 €	41 466 €
Reprise sur provisions			
Déficit de l'exercice	41 466 €	41 466 €	41 466 €
Total diminution			
Capacité d'autofinancement	214 899 €	214 899 €	214 899 €

LG	JMB

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain

DELIBERATION D'ASSEMBLEE : 26 NOVEMBRE 2012

Objet : **BUDGET RECTIFICATIF N°2 – 2012 - ANNEXES**

Opérations en capital	Primitif 2012	Rectificatif 2012	Rectificatif 2 2012
<u>Emplois :</u>			
Immobilisations incorporelles	135 000 €	135 000 €	135 000 €
Immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
Remboursement des emprunts	99 899 €	99 899 €	99 899 €
Opérations interservices			
Total des emplois	234 899 €	234 899 €	234 899 €
<u>Ressources :</u>			
Capacité d'autofinancement	214 899 €	214 899 €	214 899 €
Subventions d'équipement	20 000 €	20 000 €	20 000 €
Total des ressources	234 899 €	234 899 €	234 899 €
Prélèvement sur fonds de roulement	-	-	-
Excédent du fonds de roulement	-	-	-

LG	JMB

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain

DELIBERATION D'ASSEMBLEE : 26 NOVEMBRE 2012

Objet : **BUDGET RECTIFICATIF N°2 – 2012 - ANNEXES**

A.3/ Service divers

Charges	Primitif 2012	Rectificatif 2012	Rectificatif 2 2012
Achats marchandises			
Salaires	16 181 €	16 181 €	16 181 €
Charges sociales	8 090 €	8 090 €	8 090 €
Achats et charges externes	83 499 €	83 499 €	83 499 €
Impôts et taxes	15 800 €	15 800 €	15 800 €
Dotations amort. et prov.	24 829 €	24 829 €	24 829 €
Concours financiers			
Intérêts des emprunts			
Contributions versées aux services			
Charges except. et IS			
Total des charges	148 399 €	148 399 €	148 399 €
Résultat bénéficiaire	-	-	-
Total général	148 399 €	148 399 €	148 399 €

Produits	Primitif 2012	Rectificatif 2012	Rectificatif 2 2012
Ressource fiscale			
Ventes			
Production vendue	69 708 €	69 708 €	69 708 €
Subventions			
Produits financiers			
Autres produits	1 975 €	1 975 €	1 975 €
Reprise sur provisions			
Produits exceptionnels	9 206 €	9 206 €	9 206 €
Total des produits	80 889 €	80 889 €	80 889 €
Résultat déficitaire	67 510 €	67 510 €	67 510 €
Total général	148 399 €	148 399 €	148 399 €

Capacité d'autofinancement	Primitif 2012	Rectificatif 2012	Rectificatif 2 2012
<u>Eléments d'augmentation :</u>			
Dotations amort. et prov.	24 829 €	24 829 €	24 829 €
Résultat positif			
Total augmentation	24 829 €	24 829 €	24 829 €
<u>Eléments de diminution :</u>			
Subventions virées au résultat	9 206 €	9 206 €	9 206 €
Reprise sur provisions	67 510 €	67 510 €	67 510 €
Déficit de l'exercice	76 716 €	76 716 €	76 716 €
Total diminution			
Capacité d'autofinancement	-51 887 €	-51 887 €	-51 887 €

LG	JMB

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain

DELIBERATION D'ASSEMBLEE : 26 NOVEMBRE 2012

Objet : **BUDGET RECTIFICATIF N°2 – 2012 - ANNEXES**

Opérations en capital	Primitif 2012	Rectificatif 2012	Rectificatif 2 2012
<u>Emplois :</u> Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières Remboursement des emprunts Opérations interservices	0 €	0 €	0 €
Total des emplois			
<u>Ressources :</u> Capacité d'autofinancement Opérations interservices Subventions d'équipement	-51 887 € 51 887 €	-51 887 € 51 887 €	-51 887 € 51 887 €
Total des ressources	0 €	0 €	0 €
Prélèvement sur fonds de roulement	-	-	-
Excédent du fonds de roulement	-	-	-

LG	JMB